

Zeitschrift:	Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber:	Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band:	111/112 (1938)
Heft:	14: Lehr- und Forschungsinstitute der Eidgenössischen Technischen Hochschule: Sonderheft zum 60. Geburtstag des Schulspräsidenten Arthur Rohn
Artikel:	L'institut d'organisation industrielle
Autor:	Vallière, R. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-49815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

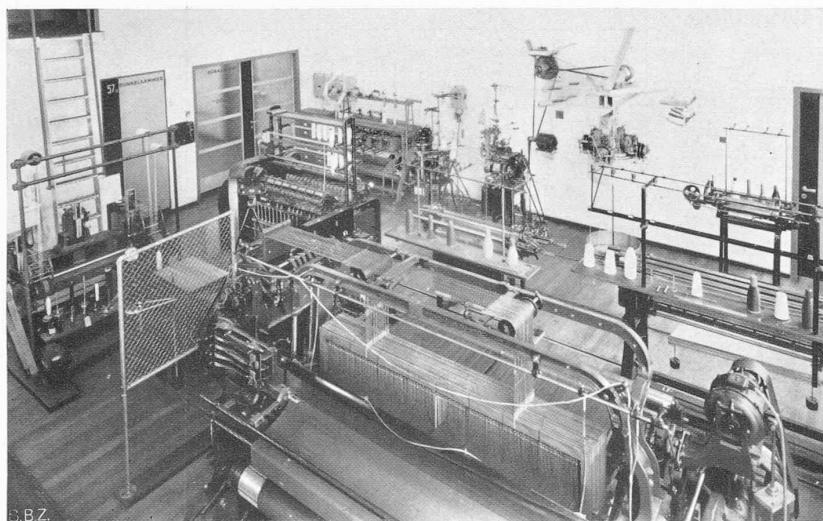


Abb. 4. Maschinenraum, diagonal gegen den Eingang gesehen

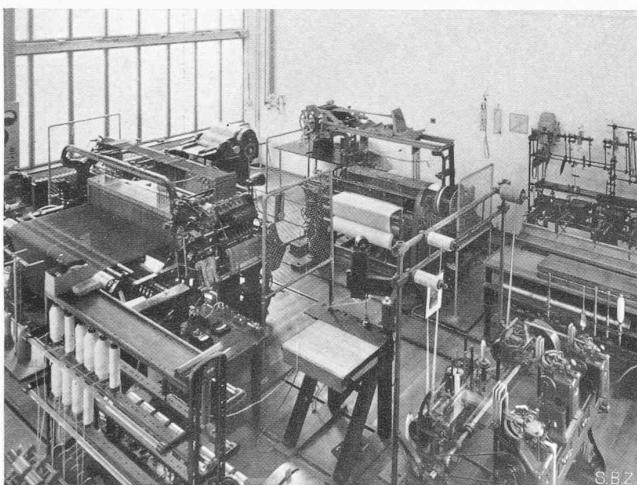


Abb. 5. Maschinenraum, umgekehrt zu Abb. 4 gesehen

L'Institut d'Organisation Industrielle

La complexité croissante des problèmes que l'industrie moderne doit résoudre pose à la formation scientifique de ses ingénieurs des exigences accrues; les nombreux instituts de recherche et laboratoires créés à notre haute école permettent aux futurs ingénieurs de s'exercer dans l'emploi des méthodes des sciences exactes et font face à ces exigences. Mais l'industrie moderne pose à l'ingénieur d'autres exigences encore que la connaissance approfondie des sciences dites exactes.

Un des traits les plus caractéristiques du développement industriel des dernières décades est l'importance croissante reconnue aux problèmes de l'organisation; car, quelles que soient les capacités de son personnel, la perfection de ses méthodes et équipements de production, l'entreprise ne peut atteindre son plein rendement que si ses divers moyens d'action sont non seulement bien proportionnés au but à atteindre, mais aussi coordonnés de telle sorte que la marche vers ce but soit équilibrée et harmonieuse.

En outre l'entreprise ne peut fonctionner en vase clos; technique, économie, sociologie sont intimement liées; cellule de l'économie, l'entreprise ne saurait ignorer, sans dangers évidents, les lois qui régissent le champ de force dont elle est partie intégrante, ni les aspirations du corps social, y compris le sien propre. Si donc l'ingénieur aspire à gravir dans la force de l'âge les échelons successifs de la hiérarchie industrielle et à atteindre le maximum d'utilité économique et sociale, dont sa formation intellectuelle lui impose le devoir il ne peut plus, comme trop souvent dans le passé, faire dans son existence professionnelle abstraction du milieu ambiant général, ni du facteur «homme» sous leurs aspects si divers et complexes.

Le progrès industriel exige de façon impérative l'action de l'homme de laboratoire, du chimiste, du physicien doublé du mathématicien et du constructeur; mais il exige aussi celle de l'organisateur et du spécialiste des problèmes de l'exploitation; car l'organisation adéquate est devenue un facteur de concurrence essentiel.

Cette nécessité a donné l'impulsion au développement des sciences dites d'exploitation, développement tout d'abord anarchique, superficiel et morcelé, puis gagnant peu à peu en étendue et en profondeur et se produisant à un rythme accéléré; l'empirisme et l'arbitraire font place à un corps de doctrines dont chaque jour voit combler les lacunes et tenant de mieux en mieux compte de tous les facteurs en jeu, doctrines constituant enfin une matière enseignable et aujourd'hui enseignée dans la plupart des hautes écoles techniques.

A son tour, et choisissant son heure, l'Ecole Polytechnique Fédérale a procédé dès 1928 aux investigations préliminaires à l'introduction de cette discipline nouvelle dans son plan d'étude: Une large consultation

des milieux intéressés de l'économie conduit tout d'abord à la fondation d'une «Société auxiliaire» (Förderungsgesellschaft), dont le rôle est de soutenir moralement et financièrement, «l'Institut d'Organisation Industrielle», créé en juin 1929 et rattaché à l'E.P.F., enfin à la création d'une chaire d'enseignement des sciences d'exploitation au titulaire de laquelle fut confiée la direction de l'Institut.

*

Dans l'esprit de ses fondateurs l'Institut doit constituer, dans le domaine des sciences d'exploitation:

le lien entre l'industrie et l'E.P.F.,

la pierre angulaire et l'organe de polarisation de l'enseignement,

le centre animateur, le point de concentration et l'organe de coordination des travaux d'études et de recherches, le «clearing house» pour l'échange d'expérience, l'instance conseil des milieux industriels.

Ses moyens d'action principaux sont:

L'analyse et la sélection de la littérature spéciale à son domaine et l'extraction de la matière enseignable,

la propagation de celle-ci par: des cours, des conférences et des publications appropriées à l'intention des ingénieurs et techniciens déjà dans la pratique; la constitution de groupes d'échange d'expérience et de commission d'études et la participation à leurs travaux; sur demande des milieux intéressés, l'exécution d'expertises.

Il est clair que l'accomplissement de sa mission exige de l'Institut qu'il soit en relations intimes et de confiance avec l'industrie; son «laboratoire» doit se constituer dans l'industrie même; il ne peut être créé tout d'une pièce par un acte de volonté et moyennant des crédits suffisants, mais doit croître organiquement en fonction des services rendus et de la confiance inspirée. Pour des raisons de discrétion évidentes, l'Institut ne peut publier toutes ses constatations. L'expérience accumulée est cependant dès maintenant importante. Le nombre d'expertises exécutées s'approche de la centaine, les cours organisés à ce jour totalisent 4000 heures environ ou près de 60 000 heures-auditeurs; ses ressources propres font près du 50 % de son budget.

De ses tâches diverses l'Institut considère sa collaboration à l'enseignement comme la plus essentielle. Son effort doit contribuer à former chez l'ingénieur une mentalité qui n'a rien d'étriqué. L'économie lui semble avoir besoin de l'ingénieur, non seulement pour la solution de ses problèmes technologiques, mais aussi pour injecter les méthodes de la science dans l'étude et la solution de divers problèmes d'ordre économique ou social, si ce n'était que pour disséquer diverses théories défendues par une dialectique brillante, mais basées sur des prémisses objectives insuffisantes.

La aussi l'homme imbu des méthodes de la science exacte, à condition qu'il ait en outre un horizon suffisamment large et l'esprit ouvert aux problèmes de l'heure, peut accomplir une mission utile.

R. DE VALLIERE